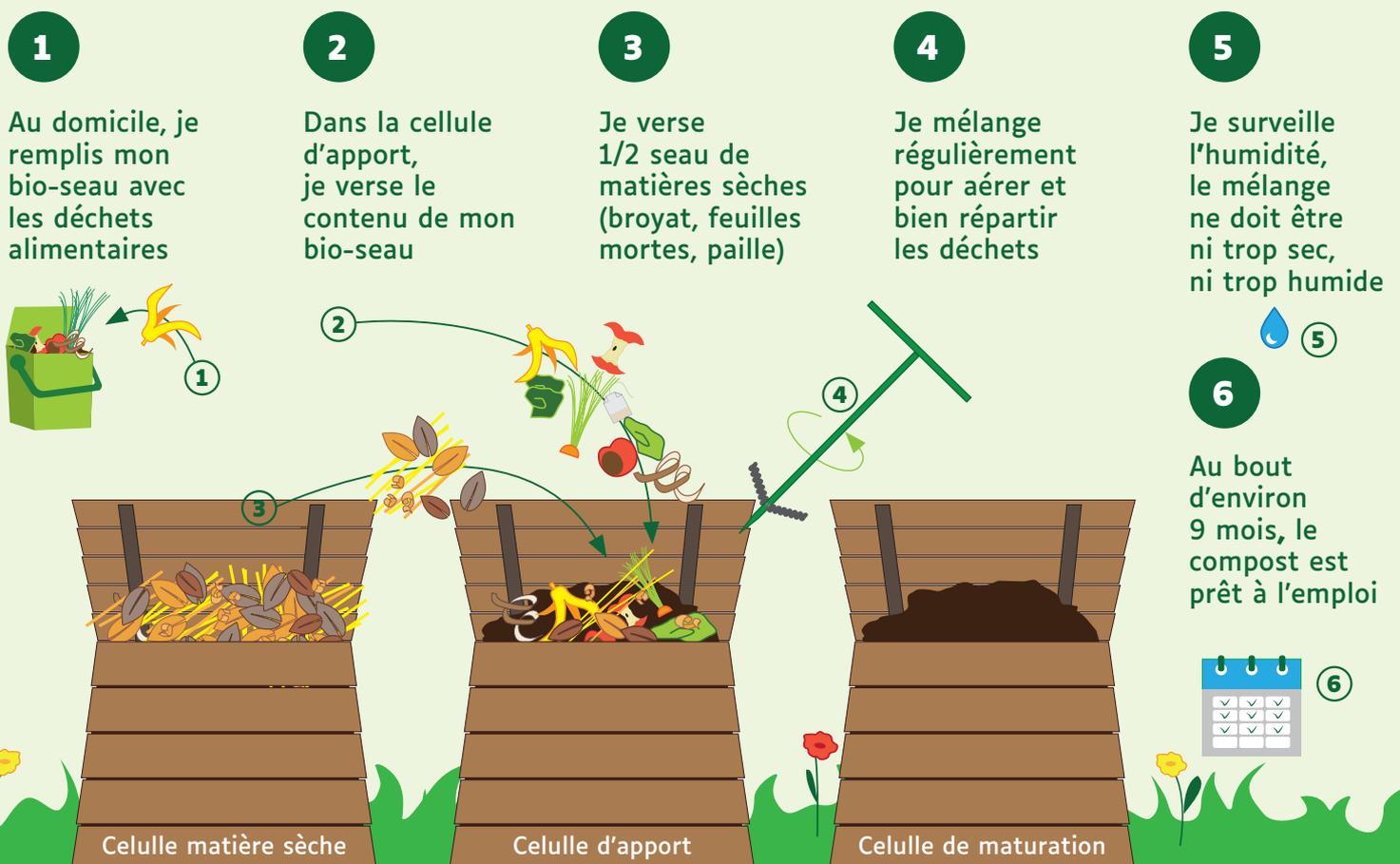


Le compostage

Troyes Champagne Métropole vous propose deux solutions :

- ➔ Déposer vos déchets organiques dans les sites de compostage partagés,
- ➔ Vous procurer un composteur sur le site de Troyes Champagne Métropole

Les règles du compostage :



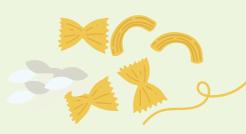
Les déchets à mettre dans votre composteur :



Sachets de thé
Marc et filtres
à café



Épluchures
Fruits et légumes
abîmés



Pâtes et riz



Fleurs et
plantes
d'intérieures



Coquilles d'oeufs
Coquilles de
fruits à coque



Agrumes



Pour une décomposition plus rapide, coupez vos déchets en morceaux avant de les jeter.